

BREVETS PROFESSIONNELS DU SECTEUR TERTIAIRE SESSION 2014

Épreuve :

« Expression française et ouverture sur le monde »

SUJET

Matériel autorisé :

Calculatrice de poche à fonctionnement autonome sans imprimante et sans dispositif de communication externe (circulaire n°99-186 du 19/11 /99)

Aucun document n'est autorisé.

Toutes les réponses doivent être rédigées.

La page 12/13 est à rendre avec la copie

Examen : BREVETS PROFESSIONNELS SECTEUR TERTIAIRE	Session 2014		SUJET
Épreuve : Expression française et ouverture sur le monde	Durée : 3h00	Coeff : 3	Page : 1/13

SPÉCIALITÉS DE BREVETS PROFESSIONNEL
Administration des fonctions publiques
Agent technique de prévention et de sécurité
Agent technique de sécurité dans les transports
Banque
Barman
Boucher
Boulangier
Bureautique
Charcutier traiteur
Coiffure
Cuisinier
Esthétique cosmétique parfumerie
Fleuriste
Gouvernante
Libraire
Maintenance des articles textiles option pressing
Préparateur en pharmacie
Restaurant
Sommelier
Vêtement sur mesure

Examen : BREVETS PROFESSIONNELS SECTEUR TERTIAIRE	Session 2014	SUJET	
Épreuve : Expression française et ouverture sur le monde	Durée : 3h00	Coeff : 3	Page : 2/13

LA PLACE DES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE : UN COMBAT TOUJOURS ACTUEL ?

Document 1

Voltaire, *Femmes, soyez soumises à vos maris*, in *Œuvres complètes de Voltaire*, Imprimerie de la Société littéraire typographique, tome XLVI, 1784.

Document 2

Émile Morlot (futur maître des requêtes au Conseil d'État et député radical de l'Aisne de 1896 à 1907), *De la capacité électorale* (thèse soutenue en 1884), extrait cité sur http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/femmes/citoyennete_politique_anthologie.asp, (consulté le 3 novembre 2013).

Document 3

Entretien entre Michelle Perrot (professeur émérite d'histoire contemporaine, spécialiste de l'histoire des femmes) et Label France (organisme dépendant du Ministère des Affaires Étrangères), www.diplomatie.gouv.fr, disponible à la rubrique Label France, (consulté le 9 février 2014).

Document 4

Alexia Eychenne, « Aujourd'hui, les femmes gagnent autant que les hommes... », *L'Express*, semaine du 15 avril 2011, disponible sur : http://lexpansion.lexpress.fr/evolution-carriere/aujourd-hui-les-femmes-gagnent-autant-que-les-hommes_252498.html, (consulté le 3 novembre 2013).

Document 5

Publicité pour la marque SEB (années 1950), disponible sur <http://blogotek.fr/2013/06/dossier-la-femme-dans-la-pub-la-femme-des-50s/pub-seb-1950>, (consulté le 9 février 2014).

Document 6

Part des femmes dans la population active par catégories socioprofessionnelles (1995-2010), d'après *Insee Première* n° 1436, mars 2013, disponible sur <http://www.insee.fr//themes/document.asp>, (consulté le 20 janvier 2014).

Examen : BREVETS PROFESSIONNELS SECTEUR TERTIAIRE	Session 2014	SUJET	
Épreuve : Expression française et ouverture sur le monde	Durée : 3h00	Coeff : 3	Page : 3/13

Document 1

Voltaire relate une histoire que lui a racontée son parrain, l'abbé de Châteauneuf. Elle concerne un échange qu'il a eu avec la veuve du maréchal de Grancey, femme à l'esprit ouvert et curieux et grande lectrice.

L'abbé de Châteauneuf la rencontra un jour toute rouge de colère. « Qu'avez-vous donc, madame ? » lui dit-il.

— J'ai ouvert par hasard, répondit-elle, un livre qui traînait dans mon cabinet ; c'est, je crois, quelque recueil de lettres ; j'y ai vu ces paroles : *Femmes, soyez soumises à vos maris* ; j'ai jeté le livre.

— Comment, madame ! Savez-vous bien que ce sont les Épîtres de Saint Paul ?

— Il ne m'importe de qui elles sont ; l'auteur est très impoli. Jamais Monsieur le maréchal ne m'a écrit dans ce style ; je suis persuadée que votre Saint Paul était un homme très difficile à vivre. Était-il marié ?

— Oui, madame.

— Il fallait que sa femme fût une bien bonne créature : si j'avais été la femme d'un pareil homme, je lui aurais fait voir du pays. *Soyez soumises à vos maris !* Encore s'il s'était contenté de dire : *Soyez douces, complaisantes, attentives, économes*, je dirais : Voilà un homme qui sait vivre ; et pourquoi soumises, s'il vous plaît ? Quand j'épousai M. de Grancey, nous nous promîmes d'être fidèles : je n'ai pas trop gardé ma parole, ni lui la sienne ; mais ni lui ni moi ne promîmes d'obéir. Sommes-nous donc des esclaves ? N'est-ce pas assez qu'un homme, après m'avoir épousée, ait le droit de me donner une maladie de neuf mois, qui quelquefois est mortelle ? N'est-ce pas assez que je mette au jour avec de très grandes douleurs un enfant qui pourra me plaider quand il sera majeur ? Ne suffit-il pas que je sois sujette tous les mois à des incommodités très désagréables pour une femme de qualité, et que, pour comble, la suppression d'une de ces douze maladies par an soit capable de me donner la mort sans qu'on vienne me dire encore : *Obéissez ?* « Certainement la nature ne l'a pas dit ; elle nous a fait des organes différents de ceux des hommes ; mais en nous rendant nécessaires les uns aux autres, elle n'a pas prétendu que l'union formât un esclavage. Je me souviens bien que Molière a dit¹ : « Du côté de la barbe est la toute-puissance. »

Mais voilà une plaisante raison pour que j'aie un maître ! Quoi ! Parce qu'un homme a le menton couvert d'un vilain poil rude, qu'il est obligé de tondre de fort près, et que mon menton est né rasé, il faudra que je lui obéisse très humblement ? Je sais bien qu'en général les hommes ont les muscles plus forts que les nôtres, et qu'ils peuvent donner un coup de poing mieux appliqué : j'ai peur que ce ne soit là l'origine de leur supériorité.

« Ils prétendent avoir aussi la tête mieux organisée, et, en conséquence, ils se vantent d'être plus capables de gouverner ; mais je leur montrerai des reines qui valent bien des rois. On me parlait ces jours passés d'une princesse allemande² qui se lève à cinq heures du matin pour travailler à rendre ses sujets heureux, qui dirige toutes les affaires, répond à toutes les lettres, encourage tous les arts, et qui répand autant de bienfaits qu'elle a de lumières. Son courage égale ses connaissances ; aussi n'a-t-elle pas été élevée dans un couvent par des imbéciles qui nous apprennent ce qu'il faut ignorer, et qui nous laissent ignorer ce qu'il faut apprendre. Pour moi, si j'avais un État à gouverner, je me sens capable d'oser suivre ce modèle. »

L'abbé de Châteauneuf, qui était fort poli, n'eut garde de contredire Madame la maréchale.

1. L'École des femmes, acte III, scène II.

2. L'impératrice Catherine II (1729-1796), tsarine de Russie de 1762 à 1796, avait la réputation d'être une despote éclairée.

Voltaire, *Femmes, soyez soumises à vos maris* (écrit entre 1759 et 1768) in *Œuvres complètes de Voltaire*, Imprimerie de la Société littéraire typographique, tome XLVI, 1784, p. 56-58.

Examen : BREVETS PROFESSIONNELS SECTEUR TERTIAIRE	Session 2014	SUJET	
Épreuve : Expression française et ouverture sur le monde	Durée : 3h00	Coeff : 3	Page : 4/13

Document 2

« En vain prétend-on que l'égalité civile accordée à la femme a pour corollaire nécessaire son émancipation politique. C'est méconnaître absolument le rôle de la femme dans l'humanité.

Destinée à la maternité, faite pour la vie de famille, la dignité de sa situation sera d'autant plus grande qu'elle n'ira point la compromettre dans les luttes du forum et dans les hasards de la vie publique. Elle oublierait fatalement ses devoirs de mère et ses devoirs d'épouse, si elle abandonnait le foyer pour courir à la tribune. Elle n'y apporterait pas d'ailleurs la modération de langage et la netteté des conceptions, qui sont indispensables dans les usages parlementaires. D'autre part, elle introduirait dans la famille un élément de dissolution, qui lui ferait perdre la légitime influence qu'exerce sur le père de famille la femme respectable, qui est l'honneur de la maison. Nulle part le rôle de la femme ne fut mieux compris qu'à Rome ; vénérée et vénérable dans la vie privée, la matrone romaine n'était rien dans la vie publique et jamais elle ne songea à compromettre la majesté du foyer domestique dans la tourbe des comices. Ces mœurs, heureusement, sont encore les nôtres et la condamnation de la théorie que nous combattons est celle que prononce tous les jours l'immense majorité des femmes.

On a donc parfaitement raison d'exclure de la vie politique les femmes et les personnes qui, par leur peu de maturité d'esprit, ne peuvent prendre une part intelligente à la conduite des affaires publiques. Il est encore fort juste d'en chasser tous ceux qui s'en sont rendus indignes, en manquant gravement à leurs devoirs sociaux et qui ont été frappés d'une condamnation d'une certaine gravité. »

Émile Morlot (futur maître des requêtes au Conseil d'État et député radical de l'Aisne de 1896 à 1907), *De la capacité électorale* (thèse soutenue en 1884), extrait cité sur http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/femmes/citoyennete_politique_anthologie.asp, (consulté le 3 novembre 2013).

Examen : BREVETS PROFESSIONNELS SECTEUR TERTIAIRE	Session 2014	SUJET	
Épreuve : Expression française et ouverture sur le monde	Durée : 3h00	Coeff : 3	Page : 5/13

Document 3

« **Label France** : Quel jugement portez-vous sur la représentation des femmes, aujourd'hui dans les médias, en France, en particulier ? Est-elle toujours stéréotypée ?

M. Perrot : Il y a, depuis vingt ans, une présence des femmes dans les médias comme actrices de l'information - notamment à la télévision comme présentatrices, grands reporters -, qui est très importante. Dans la presse écrite, c'est moins vrai, l'écrit politique, a fortiori économique ou philosophique, est resté très masculin.

Par contre, les représentations et les images sur les femmes me paraissent être souvent extraordinairement archaïques, avec encore une femme objet présentée vraiment au premier degré. Il y a peut-être un peu plus d'humour qu'autrefois notamment dans la publicité, car celle-ci sait qu'elle a affaire à des femmes plus exigeantes. De ce point de vue, je trouve que l'action que mène l'Association des femmes journalistes [voir *Label France* n°36], est très positive : en décernant chaque année un prix à la publicité la moins sexiste, elle fait preuve de critique, mais aussi d'un humour joyeux.

Label France : Quels seraient en France les secteurs qui résistent le plus à l'égalité entre hommes et femmes ?

M. Perrot : Dans le domaine du travail, le fait le plus remarquable a été la croissance de l'activité des femmes ces trente dernières années. Ajoutons que c'est en France un mouvement de longue durée et peut-être une spécificité nationale qui remonte au milieu du XIX^e siècle et tient en partie à des raisons démographiques. La restriction précoce des naissances a créé des conditions favorables à l'emploi des femmes. C'est pourquoi, avant la guerre de 1914, le taux d'activité des femmes était déjà très élevé, y compris pour les femmes mariées.

Mais, à l'intérieur de cette égalité en marche, il y a des inégalités persistantes, qui sont à la fois verticales et horizontales. Horizontales, c'est-à-dire qu'il y a des métiers féminins (liés aux rôles féminins traditionnels : la santé, les soins, l'éducation) et des secteurs où les femmes ne vont pas. Verticales, dans la mesure où les femmes ont, dans la plupart des secteurs, du mal à accéder aux postes de responsabilité. Ceci étant, les domaines qui résistent le plus aux femmes sont les sciences et les techniques, les sciences économiques, l'ingénierie ; il y a même une « re-masculinisation » de toutes ces filières-là dans les grandes écoles, ce qui pose le problème des effets de la mixité. »

Entretien entre Michelle Perrot (professeur émérite d'histoire contemporaine, spécialiste de l'histoire des femmes) et Label France (organisme dépendant du Ministère des Affaires Étrangères), www.diplomatie.gouv.fr, disponible à la rubrique Label France, (consulté le 9 février 2014).

Examen : BREVETS PROFESSIONNELS SECTEUR TERTIAIRE	Session 2014	SUJET	
Épreuve : Expression française et ouverture sur le monde	Durée : 3h00	Coeff : 3	Page : 6/13

Document 4

« La date est symbolique mais a le mérite d'apporter du concret à un phénomène qui peine à se résorber. Ce jeudi 15 avril, les femmes ont travaillé 79 jours depuis la fin 2010. Avec un salaire en moyenne inférieur de 27% à celui des hommes, c'est aussi le temps qu'il a fallu [à ces derniers] pour gagner ce que leurs collègues [femmes] ont touché l'an dernier. L'association Business and Professional Women (BPW), engagée pour la réduction des inégalités professionnelles, a donc décidé d'en faire sa journée de l'égalité salariale.

L'occasion de dresser un nouveau constat des disparités toujours criantes entre les carrières des deux sexes. Le recours plus fréquent des femmes au temps partiel, leur taux d'emploi plus faible, la surreprésentation dans des secteurs peu qualifiés et les parcours fragmentés par la maternité expliquent une partie des inégalités de salaires. Mais, même à poste et expérience équivalents, les femmes touchent 10% de moins que leurs homologues masculins, selon les chiffres 2009 de l'Observatoire des inégalités.

Après un rattrapage accéléré entre les années 1970 et 1990, le processus semble s'être bloqué, et ce malgré l'accumulation des rapports et lois qui prévoyaient d'en finir avec les inégalités fin 2010. Derniers en date, trois décrets sur "les modalités de suivi des plans d'égalité professionnelle dans [les] entreprises" de plus de 50 salariés. Ils devraient instaurer des sanctions financières au 1^{er} janvier contre celles qui n'auraient pas publié de plan d'action, mesure obligatoire bien que peu respectée. »

Alexia Eychenne, « Aujourd'hui, les femmes gagnent autant que les hommes... », *L'Express*, semaine du 15 avril 2011, disponible sur : http://lexpansion.lexpress.fr/evolution-carriere/aujourd-hui-les-femmes-gagnent-autant-que-les-hommes_252498.html, (consulté le 3 novembre 2013).

Examen : BREVETS PROFESSIONNELS SECTEUR TERTIAIRE	Session 2014	SUJET	
Épreuve : Expression française et ouverture sur le monde	Durée : 3h00	Coeff : 3	Page : 7/13

Document 5



Publicité pour la marque SEB (années 1950), disponible sur <http://blogotek.fr/2013/06/dossier-la-femme-dans-la-pub-la-femme-des-50s/pub-seb-1950>, (consulté le 9 février 2014).

Examen : BREVETS PROFESSIONNELS SECTEUR TERTIAIRE	Session 2014	SUJET	
Épreuve : Expression française et ouverture sur le monde	Durée : 3h00	Coeff : 3	Page : 8/13

Document 6

Part des femmes dans la population active par catégories socioprofessionnelles (1995-2010)

Catégories socio-professionnelles	1995	2000	2005	2010
Cadre (dont chef d'entreprise)	27,7 %	29,5 %	31,4 %	34,7 %
Profession intermédiaire	41,7 %	43,9 %	45,9 %	45,3 %
Employé	72,7 %	73,2 %	73,1 %	70,5 %
Ouvrier	22,6 %	22,9 %	21,7 %	19 %
Ensemble	41,4 %	42,4 %	43,5 %	43,3 %

Part des femmes dans la population active par catégories socioprofessionnelles (1995-2010), d'après *Insee Première* n° 1436, mars 2013, disponible sur <http://www.insee.fr//themes/document.asp>, (consulté le 20 janvier 2014).

QUESTIONS

Document 1 (6 points)

- 1) Voltaire nous présente la maréchale de Grancey. Relevez deux expressions qui montrent son caractère vif et emporté. Pour quelle raison s'indigne-t-elle ? (2 points)
- 2) Quels sont, selon la maréchale, les éléments qui fondent la différence entre hommes et femmes ? (2 points)
- 3) Quel argument utilise-t-elle pour nier la suprématie masculine ? (2 points)

Document 2 (5 points)

- 4) À quelle époque ce texte est-il écrit ? Quel thème est ici évoqué ? (2 points)
- 5) L'auteur affirme qu'«on a donc parfaitement raison d'exclure de la vie politique les femmes». Quels arguments utilise-t-il ? (3 points)

Document 3 (4 points)

- 6) Quels sont les progrès réalisés dans le domaine de l'égalité homme-femme ? (2 points)
- 7) Quelles en sont les limites d'après l'auteur ? (2 points)

Documents 1, 2 et 3 (4 points)

- 8) Recopiez et complétez le tableau suivant en indiquant de quel type d'inégalité homme-femme chacun des textes traite. Vous illustrerez par un exemple. (4 points)

	Type d'inégalité	Exemple
Document 1		
Document 2		
Document 3		

Document 4 (6 points)

- 9) Quelle inégalité ce texte pointe-t-il ? Relevez un exemple qui l'illustre et deux raisons qui peuvent expliquer cette inégalité. (3 points)
- 10) Quels moyens ont été mis en œuvre pour réduire cette inégalité dans le monde du travail ? Ont-ils été suffisants ? (3 points)

Document 5 (2 points)

- 11) Quel produit cette publicité cherche-t-elle à vendre ? À qui s'adresse-t-elle ? (2 points)

Documents 3 et 5 (3 points)

- 12) M. Perrot évoque l'existence de stéréotypes (document 3). Quels sont ceux mis en avant dans cette affiche publicitaire ? (3 points)

Examen : BREVETS PROFESSIONNELS SECTEUR TERTIAIRE	Session 2014	SUJET	
Épreuve : Expression française et ouverture sur le monde	Durée : 3h00	Coeff : 3	Page : 10/13

Document 6 (10 points)

13) Quelle est la part des femmes dans la population active en 1995 et en 2010 ? Quelle évolution constatez-vous ? (2 points)

14) Construisez, sur l'annexe à rendre avec la copie, un graphique dans lequel vous représenterez l'évolution de la part des femmes parmi les cadres et les ouvriers de 1995 à 2010. (5 points)

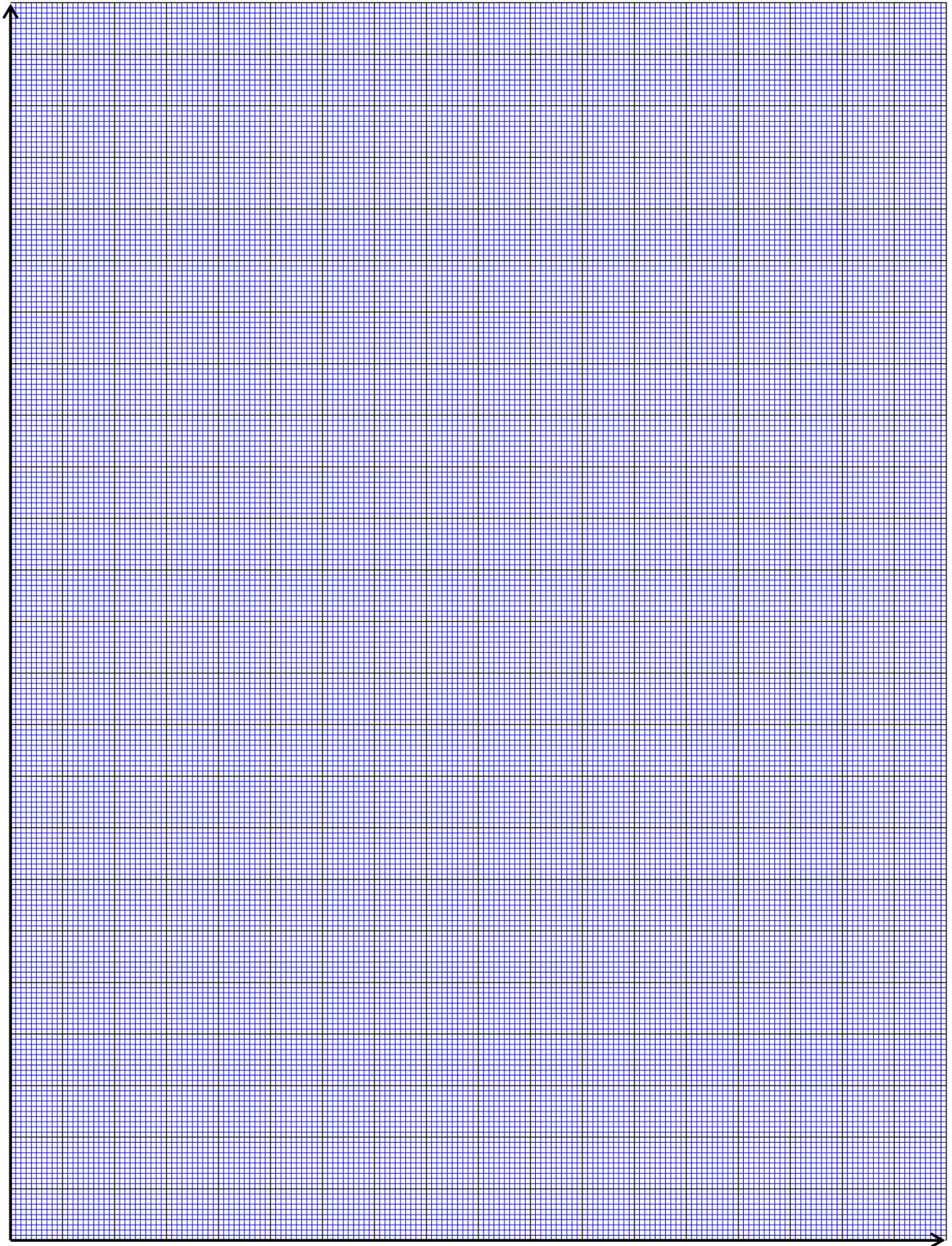
15) Que constatez-vous ? Que pouvez-vous en déduire sur le niveau de formation des femmes entre 1995 et 2010 ? (3 points)

Compétence d'écriture (20 points)

Vous rédigez, pour le journal interne de votre entreprise, un article d'une trentaine de lignes, dans lequel vous expliquez pourquoi la conquête de l'égalité entre les hommes et les femmes est toujours un combat d'actualité.

Examen : BREVETS PROFESSIONNELS SECTEUR TERTIAIRE	Session 2014	SUJET	
Épreuve : Expression française et ouverture sur le monde	Durée : 3h00	Coeff : 3	Page : 11/13

ANNEXE À RENDRE AVEC LA COPIE
Question 14 (Document 6)



LA PLACE DES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE : UN COMBAT TOUJOURS ACTUEL ?

	EXPRESSION FRANÇAISE					OUVERTURE SUR LE MONDE				TOTAL
	S'informer se documenter	Comprendre un message	Réaliser un message	Apprécier un message	Technique de la langue à l'écrit	S'informer se documenter	Comprendre une situation	Traiter réaliser	Exercer un jugement	
Question 1	1	1								2
Question 2						2				2
Question 3							2			2
Question 4	1	1								2
Question 5				3						3
Question 6									2	2
Question 7									2	2
Question 8	2	2								4
Question 9				2		1				3
Question 10						1	1		1	3
Question 11	1	1								2
Question 12				3						3
Question 13						1	1			2
Question 14								5		5
Question 15							2		1	3
Compétence d'écriture		2	6		6				6	20
TOTAL	5	7	6	8	6	5	6	5	12	60

Examen : BREVETS PROFESSIONNELS SECTEUR TERTIAIRE	Session 2014	SUJET	
Épreuve : Expression française et ouverture sur le monde	Durée : 3h00	Coeff : 3	Page : 13/13